

SAINT DIDIER SUR CHALARONNE

Bien Vivre en Val-de-Saône

COMMUNE DE SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 12 décembre et à 19 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE légalement convoqué le 8 décembre 2022, s'est

réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Renaud DUMAY, Maire

Etaient présents : Renaud DUMAY - Benoit PEIGNÉ - Magalie PEZZOTTA - Catherine GUITIERREZ -Nombre de Membres : Christophe BOUQUIN-JAFFRE - Florence DALLY-DELÉGLISE - Cédric BADIN - Françoise DURAND -

Fabrice RAPHANEL - Fabienne PIRON - Julien MONTEIL - Véronique VAILLANT - Arnaud BROYER -

Claudette GUSELLA – Gilles LATTARD - Catherine TEDESCHI - Andrée CARRIER - Jérémy DEREMETZ -En exercice: 23 Présents: 19 Théo COCHET

Représentés: 3 Étaient absents excusés: Matthieu ROLLET (pouvoir à Renaud DUMAY) - Céline POMMERET Absents: 1

CHAUSSIN (pouvoir à Fabienne PIRON) - Johan PIOLLET (pouvoir à Françoise DURAND) - Pierrette

Secrétaire de séance : PEZZOTTA Magalie

N°2022.12.12.1 – Concours de meute « Sur la voie du lièvre » - Mise à disposition de la Halle Chamerat pour l'association de la chasse

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité (22 voix pour)

ACCEPTE la mise à disposition de la Halle Chamerat à titre gratuit le samedi 25 et dimanche 26 mars 2023

AUTORISE le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

N°2022.12.12.2 – Mise à disposition de la Halle Chamerat, des 6 chalets et du mobilier (tables et chaises) à la Dynamique

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité (22 voix pour)

ACCEPTE la mise à disposition à titre gratuit de la Halle Chamerat, des 6 chalets et du mobilier (tables et chaises) à la Dynamique Désidérienne pour l'organisation du marché de Noël.

AUTORISE le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

N°2022.12.12.3 – Subventions exceptionnelles 2022 aux associations

Le Conseil Municipal. Après en avoir délibéré,

DECIDE d'attribuer les subventions suivantes :

Associations	Montant attribuée	Vote	Commentaires
APPMA La Mouchette	200, 00 €	A l'unanimité (22 votes Pour)	Subvention exceptionnelle
RASED de Thoissey	200, 00 €	A l'unanimité (22 votes Pour)	Subvention exceptionnelle
SPA de Mâcon	0.75 € par habitant	A l'unanimité (22 votes Pour)	Subvention exceptionnelle

DECIDE de ne pas attribuer de subvention à l'association France ADOT01à l'unanimité (22 votes Contre)

AUTORISE le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

N°2022.12.12.4 – Avis projet ICPE (E) – Société METHA VAL DE SAONE à Dracé

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité (22 voix pour)

DONNE un avis favorable au projet d'une unité de méthanisation sur la commune de Dracé.

N°2022.12.12.5 – Acquisition des parcelles cadastrées ZH 118, ZH 121 et constitution de servitudes

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité (22 voix pour)

APPROUVE le projet d'acte notarié pour l'acquisition des parcelles cadastrées ZH 118 et ZH 121 et les servitudes attachées à ces parcelles

DECIDE d'acquérir les parcelles cadastrées ZH 118 et ZH 121 situé Chemin d'Offanans à Saint-Didier-sur-Chalaronne d'une surface totale de 224 m² pour un montant de 180 €.

PRECISE que les frais de notaire seront à la charge de la commune.

AUTORISE le Maire à signer au nom et pour le compte de la commune l'acte authentique et tout document y afférent.

N°2022.12.12.6 – Lotissement Le Champ du Loup – Rétrocession voirie - Acquisition des parcelles cadastrées section ZY 247-254-259-260-261-262-271-272-277-278-279-288-300-301

DIT que les crédits sont inscrits au budget principal.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité (22 voix pour)

REFUSE la rétrocession des parcelles cadastrées section ZY 263-268-295,

ACCEPTE la rétrocession des parcelles cadastrées section ZY 247-254-259-260-261-262-271-272-277-278-279-288-300-301 appartenant à l'Association Syndicale Libre Le Champ du Loup,

AUTORISE l'acquisition des parcelles cadastrées section ZY 247-254-259-260-261-262-271-272-277-278-279-288-300-301 appartenant à l'Association Syndicale Libre Le Champ du Loup à l'euro symbolique en raison de la charge que représente l'entretien de cette voirie pour l'intégrer dans son domaine public,

PRECISE que cette rétrocession implique que les réseaux concomitants à ces parcelles sont également transférés aux concessionnaires de réseaux soit la Communauté de Communes Val de Saône Centre pour l'assainissement, le Syndicat Intercommunal d'Electrification et d'e-communication de l'Ain, pour l'électricité et le Syndicat des eaux Veyle Chalaronne pour l'eau potable et la collectivité pour le réseau d'eaux pluviales,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer, pour le compte et au nom de la Commune, l'acte notarié, et après constatation de la réalisation des conditions requises, l'acte authentique de vente de ce terrain à intervenir et accomplir l'ensemble des formalités hypothécaires et administratives subséquentes,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer, pour le compte et au nom de la Commune, le compromis de vente, si celui-ci était établi avant l'acte notarié définitif,

DISPOSE que les frais de géomètre, de bornage et d'actes notariés, seront à l'entière charge de la commune de Saint Didier sur Chalaronne.

N°2022.12.12.7 – Location du local commercial Rue du Centre (ex mutuelle) : choix du candidat

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité (22 voix pour)

DECIDE de choisir la candidature de l'entreprise FAST AND BIKE.

AUTORISE le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision

N°2022.12.12.8 – Modification du temps de travail d'un emploi

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité (22 voix pour)

DECIDE de la suppression à compter du 1^{er} janvier 2023 de l'emploi permanent (Filière technique - cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux) à temps non complet (24 heures hebdomadaires).

DECIDE de la création à compter du 1^{er} janvier 2023 d'un emploi permanent (Filière technique - cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux) à temps complet (35 heures hebdomadaires).

AUTORISE le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de celui-ci.

DIT que les crédits sont inscrits en section de fonctionnement du budget principal.

N°2022.12.12.9 – Participation à l'union des familles pour les élèves désidériens inscrit à l'école Sainte Marie

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité (22 voix pour)

DECIDE de fixer la participation financière annuelle à l'union des familles pour l'année 2021-2022 à hauteur de 43 166, 57 €uros

AUTORISE le Maire à verser le solde de la participation à l'union des familles soit 23 166, 57 €uros.

AUTORISE le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de celui-ci.

DIT que les crédits sont inscrits en section de fonctionnement du budget principal.

$N^{\circ}2022.12.12.10$ – Demande de renonciation au paiement des loyers et charges d'un loyer municipal

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité (22 voix contre)

REFUSE la demande de renonciation du paiement des loyers.

AUTORISE le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

N°2022.12.12.11 – Constitution d'une provision pour dépréciation de créances (créances douteuses)

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité (22 voix pour)

ARRÊTE le montant annuel 2022 de la provision pour créances « douteuses » à hauteur de 1981 €uros.

AUTORISE le Maire à tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

N°2022.12.12.12 – Motion sur les finances locales proposée par l'AMF

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité (22 voix pour)

ADOPTE la motion proposée

DIT que la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète et aux parlementaires du département

N°2022.12.12.13 – Compte-rendu des attributions exercées de l'organe délibérant

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE des attributions exercées par Monsieur le Maire par délégation et ayant donné lieu aux décisions suivantes :

A. Arrêté de virement de crédits :

Article	NATURE	INVESTISSEMENT		Chapitre	Opération
		Dépenses	Recettes		
020	Dépenses imprévues	- 21 639, 00 €		022	
21571	Matériel roulant	21 639, 00 €		21	084
	TOTAUX	0,00 €			

B. Signature de devis

Date	Nom	Adresse	Objet	Montant H.T
27/10/2022	PVP	Digoin	Plaques aluminium numéros pour adressage	104, 40 €
28/10/2022	La Poste	Paris	Suite formation adressage Renaud Fabrice Catherine	600, 00 €
02/11/2022	Lignotoit	Biziat	Transfert chalet téléscopique	800, 00 €
22/10/2022	SARL FORAY- PERRAUD	Châtillon-sur- Chalaronne	Modification de l'alimentation des prises pour friteuse et dépannage lumière	365, 00 €
09/11/2022	SORPISS	Saint-Didier-sur- Chalaronne	Batterie tracteur	197, 70 €
14/11/2022	Bureau d'études Goullioud	Cailloux sur Fontaine	Chauffage de l'église	2 100, 00 €
14/11/2022	APTYS	Gleize	Renouvellement licence Sophos	270, 00 €
14/11/2022	ARIANE Signalétique	Theizé	Répertoire plaque professionnelle	203, 69 €
18/11/2022	CBI diffusion	GUEREINS	Fournitures	642, 47 €
24/10/2022	Damien Lagrange Architecte	St Trivier / Moignans	Rénovation et mise en conformité des sanitaires Honoraires	10 000, 00 €
21/11/2022	PAGOMA	Chessy	Diagnostic amiante + plomb avant travaux	2 420, 00 €
24/11/2022	COLAS	St-Denis-les Bourg	Travaux résine	6 100,00 €
24/11/2022	COLAS	St-Denis-les Bourg	Travaux ralentisseurs Rue de la Libération + travaux grilles EP	47 800,00 €
07/11/2022	Duferco Morel Quincaillerie	Belleville Cedex	Chargeur démarreur	695, 00 €
28/11/2022	GT Logistics	St-Barthélémy- D'Anjou	Transport Chalet	450, 00 €
02/12/2022	Signaux GIROD - Panneaux chiffrés -	Charnay les Mâcon	Panneaux chiffrés	105, 29 €
05/12/2022	ADELYA - Produits hygiène et entretien	Saint-Priest	Produits hygiène et entretien	3 386, 55 €
17/11/2022	DESAUTEL Remplacement extincteurs	Meyzieu	Remplacement extincteurs	345, 41 €
02/12/2022	DECOLUM TECHNIC Industries	Tronville en Barrois	Lampes LED	151,00€
06/12/2022	SMIDOM	Saint Didier sur Chalaronne	Achat bacs Halle Chamerat et Salle La Lyre	150, 00 €
06/12/2022	PVP	Digoin	Plaque numérotée 751 (Rodnge)	26, 10 €
07/12/2022	CLOTEX et Girardot	Belleville-en- Beaujolais	Platines cimetière	83, 72 €

$N^{\circ}2022.12.12.14$ – Compte-rendu des autorisations d'urbanisme délivrées

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité (22 voix pour)

PREND ACTE des autorisations d'urbanisme délivrées par Monsieur le Maire ci-dessous :

A Déclarations d'intention d'aliéner

Date	N° de DIA	PARCELLES	ADRESSE	Observations
17/11/2022	001 348 22 V0039	AO 747 AO 749		
15/11/2022	001 348 22 V0040	ZY 247 - 254 - 259 - 260 -261 - 262 - 263 - 268 - 271 - 272 - 277 - 278 - 279 - 288 - 295 - 300 -301 -	Champ du Loup	
10/11/2022	001 348 22 V0041	ZY 339 ZY370	285 Rue de la Libération constituant le lot n° 8 du lotissement Les Jardins de Lucie	
10/11/2022	001 348 22 V0042	ZY 335	285 Rue de la Libération constituant le lot n° 4 du lotissement Les Jardins de Lucie	
10/11/2022	001 348 22 V0043	ZY 337	285 Rue de la Libération constituant le lot nº 6 du lotissement Les Jardins de Lucie	
10/11/2022	001 348 22 V0044	ZY 244 ZY 257	Rue de la Libération constituant le lot n° 5 du lotissement Les Jardins de Lucie	
22/11/2022	001 348 22 V0045	ZW 196	42 Rue de la Libération	Régularisation DIA 22 V0036
17/11/2022	001 348 22 V0046	ZY 333	285 Rue de la Libération constituant le lot n°2 du lotissement Les Jardins de Lucie	
17/11/2022	001 348 22 V0047	YB 068	651 Route de Bourg	
18/11/2022	001 348 22 V0048	ZY 338	285 Rue de la Libération constituant le lot n° 7 du lotissement Les Jardins de Lucie	
18/11/2022	001 348 22 V0049	ZY 334	285 Rue de la Libération constituant le lot n° 3 du lotissement Les Jardins de Lucie	
18/11/2022	001 348 22 V0050	ZY 332	285 Rue de la Libération constituant le lot n°1 du lotissement Les Jardins de Lucie	

Date	N° de DIA	PARCELLES	ADRESSE	Observations
18/11/2022	001 348 22 V0051	ZY 329 ZY 336	285 Rue de la Libération 285 Rue de la Libération constituant le lot n° 5 du lotissement Les Jardins de Lucie	
25/11/2022	001 348 22 V0052	YB 143 YB 146 YB 148 YB 149 YB 142 YB 145	749 Route de Bourg 749 Route de Bourg 749 Route de Bourg 749 Route de Bourg 749 Route de Bourg En Bonne Temps	
02/12/2022	001 348 22 v0053	AR 183	618 Rue de Crénans	

B Autorisations du Droit des Sols

N°	NOM	Date de dépôt	Date limite avant accord ou rejet tacite	OBJET	Date de l'arrêté
DP 22 V0086	EDF ENR P/o SA FERMOB	27/10/2022	27/11/2022	Installation générateur photovoltaïque	26/10/2022
DP 22 V0087	AUBERGER Quentin	28/10/2022	28/11/2022 Initiale 28/12/2022 suite complément	Pose de velux	05/12/2022
DP 22 V0088	LATTARD Gilles	02/11/2022	02/12/2022 Initiale 01/01/2022 suite complément	Réalisation d'un carport de 15m²	
DP 22 V0089	BOUILLOUX Bruno	07/11/2022	07/12/2022	Création de 3 ouvertures en toiture type vélux	10/11/2022
DP 22 V0090	GAY Élénore	10/11/2022	10/12/2022	Création d'une porte fenêtre à la place d'une fenêtre existante + création d'un fenêtre	
DP 22 V0091	ACACIAS ENERCIE P/o M. BERNARD Joël	10/11/2022	10/12/2022	Pose panneaux photovoltaïques	
DP 22 V0092	CHEMARIN Didier	10/11/2022	10/12/2022	Création cloisons et isolation	
PC 22 V0018	GEOFFROY Marc	17/11/2022	17/01/2022	Réhabilitation d'une grange en deux logements + ajout de fenêtres de toit	
DP 22 V0093	SCI BOU-FI	18/11/2022	18/12/2022	Division en vue de construire	
DP 22 V0094	VARRIER Olivier	18/11/2022	18/12/2022	Installation photovoltaïque	

N°	МОМ	Date de dépôt	Date limite avant accord ou rejet tacite	OBJET	Date de l'arrêté
DP 22 V0096	GREEN PLANET	23/11/2022	23/12/2022	Installation d'un système photovoltaïque, panneaux solaires en sur imposition de toiture	
DP 22 V0097	Sous le Bois - Madame DURAND Sandrine	25/11/2022	25/12/2022	Réalisation d'une fresque murale	
PC 22 V0019	BUHAS Lucien / Maison PUNCH	02/12/2022	02/01/2022	Maison de plain-pied avec garage intégré	
DP 22 V0098	Mme M. LEHERPEUR	05/12/2022	05/01/2023	Extension de la construction existante pour création d'un garage	
DP 22 V0099	ISOWATT / M. Mallepertus	07/12/2022	07/01/2023	Installation photovoltaïque sur toiture	
AT 22 V0003	R3iLyon / SCI Adenzo - U Express	07/12/2022	06/04/2023	Travaux de mise en conformité totale aux règles d'accessibilité	
PC 22 V0020	ARCH : éthik / SCI du Plateau	07/12/2022	06/01/2023	Agrandissement de la zone de production et des locaux sociaux de l'entreprise CINTRAMETAUX	

Fait à Saint-Didier-sur-Chalaronne, le 12 décembre 2022

Le Maire, Le secrétaire de séance,

Renaud DUMAY PEZZOTTA Magalie